

faire une demande de fin de droit paental

Par patriia, le 17/07/2011 à 19:05

bonjour jai 3 enfants la 2ieme fille et lacer depuis 3 ans et a chaque fois on na es probleme avec elle .elle vien d accusr son pere de lui avoir fait kel ue chose de grave et pendant 18 moi plus le droit davoir de contacte avec on conjoin donc en faite je voudrait savoir si on pourait la faire placer jusque sais 18 ans et sans visite . ce que je voudrait savoir sais si on le fait est ce que mais deux otre enfnt peuvent etre placer ausi ou pas merci bonne soire a toute et a tous

Par Domil, le 17/07/2011 à 20:48

C'est incompréhensible, on ne comprend pas les circonstances, faites un effort de rédaction